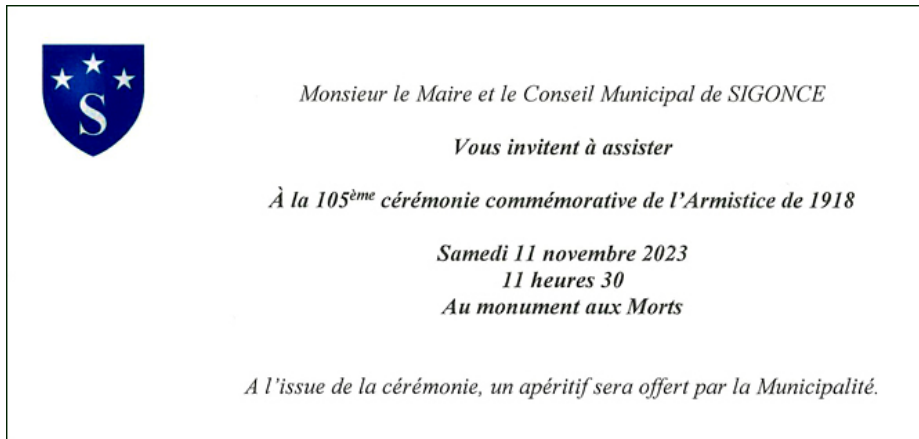


Sigonce ... novembre 2023 ... cérémonie du 11 novembre 1918.



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de SIGONCE
Vous invitent à assister
À la 105^{ème} cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

Samedi 11 novembre 2023
11 heures 30
Au monument aux Morts

À l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la Municipalité.

Ce 11 novembre 2023 à 11h30, ce sont environ 40 personnes qui se sont rendues en cortège au monument aux Morts afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.



M. Jacques Feraud conseiller municipal présente le protocole de la cérémonie.

Mesdames et Messieurs

Le protocole va se dérouler de la façon suivante :

- Madame Sylviane Ruggiero, 2^{ème} adjointe au maire, va procéder à la lecture du message de Sébastien Lecornu Ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès Secrétaire d'État auprès du ministère des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.
- Dépôt de gerbe par Monsieur le maire de Sigonce.
- "Aux Morts".
- Minute de silence.
- "La Marseillaise".
- Remerciements au porte-drapeau.

Émile Portigliatti 004_24

Sigonce 04 ... Commémorations ...

Mme Sylviane Ruggiero 2^{ème} adjointe au maire de Sigonce a lu le message du ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Page 1

**Message de Sébastien Lecornu,
ministre des Armées,
et
Patricia Mirallès,
secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des
Anciens combattants et de la mémoire
11 novembre 2023**

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l'armistice à la Chambre des députés, saluant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « *nos grands morts qui ont fait cette victoire* ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

Vive la République !

Et vive la France !

Message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.



Madame Sylviane Ruggiero 2^{ème} adjointe durant la lecture du message.

L'assistance se recueille pour cette 105^{ème} cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918.



La partie gauche de l'assistance.



Une partie de l'assistance. Tout devant : M. Thierry Chiapella porte drapeau de la commune de Sigonce toujours fidèle au poste.



Une autre partie de l'assistance.

M. Christian Chiapella maire de Sigonce, accompagné de Mmes Françoise Deville à gauche et Joseline Belzunce à droite, toutes deux conseillères municipales ont déposé ensemble une gerbe au pied de la stèle et se sont recueillis un petit instant.



Devant le monument, le maire Christian Chiapella avec ses 2 conseillères municipales. À gauche Mme Joseline Belzunce et à droite Mme Françoise Deville.

Sonnerie aux Morts, une minute de silence a été observée et la cérémonie s'est terminée par le chant de la Marseillaise.

M. Le maire a invité tous les présents à un apéritif offert par la municipalité au Bistrot de Pays L'amandier.

Émile Portigliatti
Novembre 2023 ... cérémonie du 11 novembre 1918.

Émile Portigliatti 004_24
Sigonce 04 ... Commémorations ...